



Licence professionnelle Métiers des ressources naturelles et de la forêt

Spécialité Aménagement Arboré et Forestier

Objectifs

La licence professionnelle apporte aux étudiants une formation de naturaliste et de gestionnaire de milieux liés à l'aménagement des paysages urbains, périurbains et forestiers.

Compétences

Les compétences devant être acquises par les étudiants sont :

- la capacité de diagnostic de l'état d'un patrimoine paysager en vue de son aménagement ;
- la maîtrise des outils technologiques et des méthodes d'analyse et de représentation de l'espace ;
- l'aptitude à communiquer et à valoriser un projet d'aménagement en évaluant l'impact économique, et écologique de la ou des propositions faites.

Programme

La licence est composée d'un seul parcours de formation aux semestres 5 et 6. Elle est organisée en Unité d'Enseignement (UE) dont le responsable de l'UE a en charge l'organisation pédagogique.

Il y a 400 h d'enseignement en présentiel, un projet tuteuré et un stage (soit de 12 ou 13 semaines en France et 4 semaines à l'étranger, soit 13 semaines à l'étranger).

Partenariat avec l'Ecole Forestière de Meymac



Poursuite d'études

Le diplôme vise à une insertion dans le milieu professionnel.

Insertion professionnelle

Métiers : chargé de mission en aménagement du paysage, gestionnaire des espaces arborés, responsable de projet, enseignant en lycée technique.

Secteurs d'activités : Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN), Conservatoire Botanique National (CBN), Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF), Parc naturel régionaux et nationaux, les associations naturalistes, les bureaux d'études, l'ONF, Service des espaces verts de villes ou de communautés de communes, l'enseignement agricole.

Les possibilités d'études à l'étranger

Les étudiants de la licence professionnelle MRNF doivent au minimum effectuer un stage de 4 semaines à l'étranger.

Les formations de la Faculté des Sciences et Techniques permettent aux étudiant.e.s, dès la deuxième année, de compléter leurs connaissances en intégrant des séjours d'études dans leur cursus ou d'affiner leurs compétences, en réalisant des stages de formation dans différents pays de la communauté européenne (programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme PRMI).

Contact : international-fst@unilim.fr

Profil des candidat.e.s

Etudiant.e.s ayant obtenus un baccalauréat généraliste et ayant poursuivi leurs études :
- soit en Licence SV parcours Biologie des Organismes ;
- soient en BTS Gestion Forestière, BTS Aménagement du Paysage ou BTS Aménagement des Espaces Naturels.

Procédures d'inscription

1/ Les e-candidatures en licence seront ouvertes à partir de la mi-mars. Pour candidater, rendez-vous sur la page web du diplôme concerné.

Scolarité - Bureau des Licences
Tél. 05 55 45 72 22
Mail. lscliences@unilim.fr

2/ Présélection du dossier par la commission pédagogique puis entretien avec un jury constitué par des enseignants de l'Université de Limoges et du lycée Forestier de Meymac.

3/ Si votre dossier est retenu vous recevrez les indications pour constituer votre dossier d'inscription administrative.

Les candidats dont le pays de résidence adhère à CAMPUS France doivent déposer leur dossier de candidature sur l'espace CAMPUS France de leur pays avant fin mars : www.campusfrance.org

Lieux de la formation

A la Faculté Sciences et Techniques à **Limoges** et à l'Ecole Forestière à **Meymac**.

La formation se déroule de début septembre à fin octobre au Lycée Forestier de Meymac, puis à partir de début novembre jusqu'à fin mars (date des départs en stage) à la Faculté des Sciences et Techniques à Limoges.

Responsable de la formation

Guy COSTA
+33 5 55 45 72 16
guy.costa@unilim.fr

Web

Université de Limoges
www.unilim.fr
Faculté des Sciences et Techniques
www.sciences.unilim.fr

